



PROGRAMME DE FORMATION

" Vers une crèche zéro déchet "

PUBLIC ET PRÉ- REQUIS:

Professionnels de la petite enfance et de l'enfance / Gestionnaires EAJE et porteurs de projets.
Personnel paramédical et libéral tels que psychomotricien, intervenants en soutien à la parentalité.

Pré-requis: français écrit et parlé

NATURE DE L'ACTION :

Conformément à l'article L6313-1 du Code du Travail concernant les catégories d'actions :

- Les actions de formation.
- Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

OBJECTIFS :

- Identifier les déchets émis dans la structure, du plus visible à ceux auxquels on ne pense pas.
- Comprendre leur impact écologique local et global.
- Trouver des solutions alternatives dans le respect du cadre légal relatif aux EAJE.
- Renseigner et sensibiliser les professionnels et les familles, et par conséquent les enfants.
- Permettre de repenser les pratiques pour modifier durablement les habitudes.

HORAIRES :

9h - 17h (1h de pause repas).

CONTENU :

- *Fédérer les professionnels autour d'un projet commun et travailler en équipe*

Accueil et compréhension des réticences et craintes éventuelles. Propositions de solutions concrètes et faciles à mettre en place. Inscrire cette démarche dans les habitudes quotidiennes et le projet de la structure. Connaître le cadre légal et le champ des possibilités.

- *Intérêts pédagogiques et écologiques*

Sensibiliser les professionnels aux pratiques zéro déchet, qui paraissent souvent incompatibles avec le monde de la petite enfance. Sensibiliser et faire participer les enfants aux pratiques, au travers de gestes quotidiens et d'explorations plus ciblées.



- *Mettre en place un partenariat avec les familles et les acteurs locaux*

Impliquer les familles dans la démarche tout au long de l'accueil, de la pré-inscription au départ à l'école. Accompagner les familles qui souhaitent étendre la démarche dans le cadre familial. Travailler avec des artisans locaux pour favoriser les circuits courts et les produits durables pour l'ensemble de la structure.

MOYENS :

- Recueil des informations sur la structure en amont.
- Sondage de pré-formation anonyme des participants.
- Présentation avec rétroprojecteur.
- Brainstorming.
- Propositions pédagogiques concrètes.
- Livret d'exploration et support de formation remis à chaque stagiaire.

RÉSULTATS DE L'ACTION ET SUIVI :

- Auto-évaluation des stagiaires sur la mise en place de la pédagogie sur leur structure.
- Suivi par mail/téléphone.
- Inscription au groupe Facebook " Organisme de formations Wild Child"

SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de présence remise à chaque stagiaire après la formation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les stagiaires doivent appliquer le règlement intérieur du client. Le client devra le tenir à disposition des stagiaires dès la transmission de la convocation.